



39^{ème} session de la Conférence Générale de l'UNESCO

Paris du 30 octobre au 14 novembre 2017

DISCOURS

de Son Excellence

Madame Nadine Patricia ANGUILE épouse OBAME,

Ministre de l'Education Nationale

Présidente de la Commission Nationale pour l'UNESCO

03 novembre 2017

Vérifier à l'audition

**Madame la Présidente de la Conférence Générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Madame la Directrice Générale,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,
Honorables Délégués,**

Madame la Présidente,

Je voudrais tout d'abord dire ici la joie qui est la mienne, de prendre la parole pour la toute première fois devant cette auguste assemblée, et exprimer au nom de **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, toute la considération et l'estime que le Gabon accorde à notre Organisation internationale : l'UNESCO.

Permettez-moi ensuite, de vous adresser mes vives félicitations pour votre brillante élection à la Présidence de cette 39^{ème} session. Votre longue expérience de la connaissance des stratégies et programmes de l'Organisation est un atout majeur pour le succès de nos travaux. Aussi, sachez compter sur la délégation gabonaise que j'ai l'honneur de conduire à ces assises.

Par la même occasion, je souhaite rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, **Monsieur Stanley MUTUMBA SIMATAA**, pour l'excellent travail accompli au cours de son mandat.

J'en profite également pour féliciter au nom du Gouvernement de mon pays, l'élection de **Madame Audrey AZOULAY** à la tête de notre Maison commune.

Mes remerciements et félicitations s'adressent enfin à **Madame Irina BOKOVA**, Directrice Générale sortante, qui a su impulser des actions concrètes dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Gabon et l'UNESCO, notamment la concrétisation du projet « Former ma génération Gabon-5000 ». Ce programme forme aujourd'hui des jeunes gabonais scolarisés ou non, dans les métiers des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

De même, avec le soutien de l'UNESCO, le « deuxième Forum panafricain des jeunes pour la culture de la paix » sera organisé en fin d'année à Libreville.

**Madame la Présidente,
Honorables Délégués,**

Depuis la Déclaration d'Incheon et l'adoption de l'Agenda global 2030, le Gabon s'est résolument engagé à assurer une éducation de qualité pour tous, à promouvoir l'égalité des genres et des chances conformément aux Objectifs de Développement Durable qui cadrent parfaitement avec le Plan Stratégique Gabon Emergent.

Ainsi, pour illustrer l'accompagnement de l'UNESCO dans le domaine de l'Éducation, on peut citer le processus d'élaboration d'un plan sectoriel, l'intégration et la vulgarisation de l'approche micro-sciences et, l'accélération de la mise en œuvre de l'éducation en Santé Sexuelle et de la Reproduction.

Dans le domaine des Sciences, notre pays reste favorable à la facilitation d'un transfert des technologies par des partenariats scientifiques établis dans le cadre des relations Nord-Sud et Sud-Sud, entre les institutions de recherche et des partenariats public-privé. Aussi, appelons-nous à un renforcement des capacités opérationnelles visant la maîtrise des nouvelles technologies, afin de prévenir et d'atténuer les effets néfastes du Changement Climatique.

En Sciences sociales, le Gouvernement a accordé une grande attention aux jeunes en initiant le programme « un jeune/un métier », et aux femmes via des activités génératrices de revenus et des mesures institutionnelles visant à améliorer de façon significative leurs conditions de vies

Dans le cadre du programme de gestion des transformations sociales, le Gabon se félicite de l'organisation avec le soutien de l'UNESCO, en juillet 2017, à Libreville, de la première « Ecole MOST » d'Afrique Centrale.

**Madame la Présidente,
Honorables Délégués,**

Dans le domaine de la culture, mon pays remercie vivement l'UNESCO pour avoir bénéficié de son appui pour la célébration de la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement » qui s'est tenue du 19 au 21 mai 2017, à Libreville.

En matière de communication et d'information, notre pays vient d'initier l'élaboration d'un projet de loi portant préservation du patrimoine documentaire numérique et une nouvelle loi portant révision du code de la communication autorisant la création des médias communautaires, des médias en ligne, et la dépenalisation des délits de presse.

**Madame la Présidente,
Honorables Délégués,**

Partager des objectifs communs, se réunir et œuvrer ensemble, c'est là tout le sens des organisations internationales, de la diplomatie multilatérale et de la présence du Gabon à l'UNESCO.

Pour conclure, je ne peux que réaffirmer du haut de cette tribune, l'engagement du Gabon à continuer à œuvrer aux côtés de notre Organisation qu'est l'UNESCO.

Je vous remercie !